

REUNION DU COMITE INTERNATIONAL DE SOUTIEN DE L'ACADEMIE DE LA MEDITERRANEE

Marrakech, Samedi 24 avril 1999

Allocution de l'Arch. Michele Capasso
Directeur général de l'Académie de la Méditerranée

*Monsieur le Représentant de Sa Majesté, Messieurs les Ministres, Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

C'est un bien grand contentement que de nous trouver, aujourd'hui, à Marrakech, parmi vous pour participer à la première réunion du Comité international de soutien de l'Académie de la Méditerranée. Je mesure le chemin qui nous a mené depuis la tenue du II^{ème} Forum Civil EUROMED en décembre 1997, à Naples, à la consécration de la réunion de ce jour dans votre beau pays et dans cette admirable cité historique.

En décembre 1997, les deux mille participants du II^{ème} Forum civil EUROMED avaient adopté à l'unanimité une Recommandation nous demandant d'œuvrer à la création d'une Académie de la Méditerranée. Le projet était si ambitieux que le défi semblait impossible à tenir. Depuis plus de trente ans, beaucoup d'efforts dans ce sens n'avaient pas trouvé une positive concrétisation.

Et pourtant, à force de ténacité et d'inventivité, la Fondation Laboratorio Mediterraneo que je préside avec l'Université Euro-Méditerranéenne Itinérante que préside mon ami le Professeur Nadir Mohamed Aziza ont réussi à réunir, à Naples, le 9 et 10 octobre 1998, les représentants de 67 Académies, nationales et régionales, des pays méditerranéens et 168 Universités et institutions méditerranéennes associées pour créer officiellement l'Académie de la Méditerranée.

Restait à lui trouver un Siège. Après avoir examiné les offres de plusieurs cités méditerranéennes désireuses d'abriter le siège principal de l'Académie: Barcelone, Marseille, Rome, entre autres, le choix s'est arrêté sur Naples, métropole européenne et capitale méditerranéenne.

Le Maire de la ville de Naples, Monsieur Antonio Bassolino, par ailleurs Ministre du Travail dans l'actuel gouvernement italien, a officialisé cette offre, le Samedi 10 avril 1999, au siège de la Mairie de Naples, en présence de nombreux Ministres de pays méditerranéens, au premier rang desquels figurait Monsieur Ismail Aloui, Ministre Marocain de l'Éducation nationale et membre de l'Académie que je tiens à saluer, du corps diplomatique accrédité en Italie et de nombreux et prestigieux membres de notre Académie dont le Recteur Mohamed Knidiri, coordonnateur du Comité international de soutien de notre Académie que je tiens à remercier.

En fait cette réunion constitue le point d'orgue de la phase initiale de la mise en place de notre institution qui bénéficie en plus d'une offre généreuse du Royaume du Maroc d'accueillir un siège annexe pour la rive sud de la Méditerranée, ici même à Marrakech. Nous avons accepté cette offre avec gratitude.

Permettez-moi, à ce moment, de vous donner quelques informations pratiques sur l'Académie et sur les activités prévues. Plus de 200 Institutions, parmi lesquelles nombreuses sont celles avec une histoire centenaire, ont conféré les résultats de leurs activités scientifiques et publications. Un patrimoine unique au service du partenariat euroméditerranéen.

L'Académie de la Méditerranée est née avec une dot culturelle constituée par les activités, les résultats obtenus et les publications produites par chaque Académie et Institutions assimilée comme membre de

droit, par chaque membre sur des thématiques euroméditerranéennes, par les universités qui adhèrent à l'Académie sur thématiques euroméditerranéennes, par les institutions qui s'occupent des thématiques euroméditerranéennes.

Se connaître, communiquer, coopérer : ce sont les trois actions principales de l'Académie pour donner continuité, cohérence et consequentialité aux initiatives destinées à produire actions concrètes.

Dans le Siège central et dans les Sièges détachés de l'Académie de la Méditerranée une série d'activités sont prévues:

1. La Réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Académie
2. La Réunion semestriel du Bureau
3. Activités de recherche
4. Activités éditoriales et multimédia
5. La Banque de données de la société Civil euroméditerranéen ne
6. Le Prix Méditerranéen
7. Le Forum permanent sur les droits de l'homme
8. Le Forum annuel sur le Villes et les Collectivités locales (EUROMED CITY)
9. Le Forum annuel sur empowerment et emploi
10. Le Forum annuel sur le patrimoine culturel et de l'environnement
11. Le Forum annuel sur le dialogue interculturel entre le religions et le laïcisme
12. Le Forum permanent sur les Jeunes
13. Le Forum annuel sur les femmes, la démocratie et les droits
14. Evénements artistiques
15. Elaboration de projets

L'Académie de la Méditerranée se propose comme centre des thématiques relatives aux droits de l'homme et à la tradition interculturelle que caractérise l'histoire de la Méditerranée avec l'objectif de la renforcer et la renouveler dans la perspective d'une culture moderne.

Pour conclure l'Académie de la Méditerranée veut:

- être un grand « centre » d'information et culture au service du partenariat euroméditerranéen;
- constituer la banque de données de la Siège civile euroméditerranéen ne représenter les Académies et les Institutions culturelles des Pays adhérents en leur donnant un espace représentatif à l'intérieur de son siège central;
- organiser systématiquement des événements culturel et artistiques pour constituer un lieu de rencontre entre les différentes cultures.

Pour permettre à tout cela de se réaliser, l'engagement de tous est nécessaire. La construction de la « Maison Commune de la Méditerranée » est commencée. Nous ne doutons pas que la convergence de nos ferveurs et de notre mobilisation offrira à l'Académie de la Méditerranée de la convergence des deux rives

de notre mer commune.

Je vous remercie de votre attention.